

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20250128-011-2025-DE
Date de télétransmission : 30/01/2025
Date de réception préfecture : 30/01/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 9

Procurations : 3

Objet :

Soutien à Mayotte

L'an deux mille vingt cinq

Le 28 janvier

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 22 janvier 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Nicolas GRES, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Leila SMITH, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pascal BRUN

Excusés : Mme Catherine BOISSIN qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pascal BRUN, M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN, M. Pierre REBEIX

Absents : M. Guillaume PEREZ

Secrétaire : Mme Leila SMITH

Mme le Maire EXPOSE au Conseil Municipal que,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la d'Echenevex tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune d'Echenevex contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 1 000,00 €
- À La Croix rouge (don Mayotte)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité,
APPROUVE le soutien de 1 000,00 € à la population de Mayotte par le biais de la Croix Rouge,
HABILITE Mme le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

La secrétaire,

Leila SMITH,

